

219C1276
FR0011026749-FS0691

26 juillet 2019

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DALET SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 juillet 2019, complété notamment par un courrier reçu le 25 juillet 2019, la société Long Path Partners, LP (4 Landmark Square, Unit 301, Stamford, CT 06901, Connecticut, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds Long Path Smaller Companies Fund, LP dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse :

- à titre de régularisation, le 6 mai 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société DALET SA et détenir, à cette date, pour le compte dudit fonds, 252 612 actions DALET SA représentant autant de droits de vote, soit 7,03% du capital et 5,12% des droits de vote de cette société¹ ; et
- le 18 juillet 2019, le seuil de 10% du capital de la société DALET SA et détenir, pour le compte dudit fonds, 361 171 actions DALET SA représentant autant de droits de vote, soit 10,05% du capital et 7,33% des droits de vote de cette société².

Ces franchissements de seuils résultent d'acquisitions d'actions DALET SA sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 3 593 680 actions représentant 4 930 184 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 3 593 680 actions représentant 4 928 964 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.